

**1**

PROLONGEMENT

Château de Vincennes › Val de Fontenay

**LETTRE
D'INFO #3
JUN 2026****édito****Valérie Péresse**Présidente de
la Région Île-de-France
et d'Île-de-France Mobilités

Le prolongement de la ligne 1 du métro depuis son terminus actuel Château de Vincennes vers le pôle-gare de Val de Fontenay est très attendu par les habitants. Il permettrait de connecter une ligne

historique à des villes qui en ont aujourd'hui besoin.

Depuis 2025, de nouvelles études ont repris pour explorer d'autres scénarios afin de trouver la meilleure solution pour répondre à un maximum d'attentes. La concertation qui s'ouvrira à l'automne est donc essentielle pour vous écouter, débattre et préciser ensemble les modalités d'un projet au bénéfice direct des Franciliens. Il offrira une meilleure desserte au quotidien – en particulier pour les secteurs des Rigollots et de Grands Pêcheurs –, renforcera

le maillage des transports, permettra de nouvelles correspondances rapides et constituera une véritable alternative à la voiture. Ce projet facilitera aussi l'accès au pôle d'échange et d'emplois de Val de Fontenay. Autant de solutions pour accompagner la croissance économique et démographique du territoire et bâtir une Île-de-France plus accessible et plus durable. Je sais l'attente qu'il y a autour de ce projet. Je sais aussi les questions qu'il soulève. Le moment est venu d'y répondre, ensemble !

Nouveau temps de dialogue sur le projet

Les études du projet sont relancées depuis l'été 2025. Leurs résultats seront présentés et discutés avec le public lors d'une nouvelle concertation préalable organisée dès l'automne 2026. Garanti par la Commission nationale du débat public, ce temps de dialogue permettra de partager ses enjeux et son opportunité.



Approfondir le projet en vue de la concertation à l'automne

En 2022, l'enquête publique avait connu une forte participation, suscitant soutiens et oppositions à parts égales sur le projet. L'État, reconnaissant cette dualité, n'a pas conclu à la déclaration d'utilité publique, mais à la nécessité d'approfondir les études de ce projet très attendu. Depuis l'été 2025, après obtention des financements nécessaires accordés par l'État et la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et la RATP conduisent un nouveau programme pour proposer un projet modifié, intégrant les enseignements de la précédente enquête et conciliant exigences techniques, enjeux environnementaux et attentes citoyennes.

Les études suivant la démarche « éviter, réduire, compenser les impacts » visent à chercher les possibilités d'amélioration de plusieurs aspects du projet, comme les solutions de raccordement du prolongement à la ligne existante au niveau du Bois de Vincennes, la localisation de l'arrière-gare et du centre de dépannage des trains, l'intégration des stations dans les quartiers.

Les études se poursuivent jusqu'à l'été et alimenteront le dossier qui servira de base d'échange avec le public lors de la concertation prévue à l'automne 2026.



INTERVIEW

Une concertation garantie par la Commission nationale du débat public (CNDP)

Île-de-France Mobilités a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) pour placer la concertation préalable à venir sous son égide. Trois garantes ont été nommées pour accompagner la démarche et garantir son bon déroulement. À l'issue de la concertation préalable, si Île-de-France Mobilités décide de poursuivre le projet, la CNDP suivra également la concertation continue jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Nathalie Durand, Marie-Liane Schützler et Caroline Werkoff, les trois garantes nommées pour suivre la concertation du projet, répondent à trois questions :

« **Quel est votre rôle dans le cadre de la concertation préalable ?** Nous sommes désignées par la Commission nationale du débat public pour garantir le droit à l'information et à la participation du public. Nous veillerons à ce que chacun puisse prendre connaissance du projet, comprendre les enjeux et apporter une contribution. Nous intervenons dès la préparation de la concertation préalable auprès d'Île-de-France Mobilités pour que les modalités soient adaptées au public et au territoire – sans prendre part aux décisions sur le projet. Ces modalités d'information et de participation du public, ainsi que le calendrier de la concertation, seront validées par la CNDP.

À quels éléments êtes-vous attentives dans le déroulé de la concertation ? Nous porterons une attention constante à la qualité, à la clarté et à la transparence des informations mises à disposition, ainsi qu'à la diversité des modalités de participation. Nous veillerons à la diversité des publics mobilisés, à l'équivalence de traitement des points de vue, et nous nous assurerons que chacun puisse poser ses questions et voir ses contributions tracées et prises en compte. Si nécessaire, nous

formulerons des recommandations pour améliorer le dispositif. À l'issue de la concertation, nous rédigerons un bilan indépendant, rendu public, qui restituera les contributions et les enseignements du processus. Dans ce bilan, nous formulerons également des remarques et des recommandations pour garantir la bonne information du public lors de la concertation continue. Île-de-France Mobilités devra répondre au bilan des garantes dans un délai de deux mois, pour indiquer les enseignements tirés de la concertation et les suites données au projet.

Quel est votre statut ? Comment votre indépendance est-elle garantie ? Les garantes et les garants sont inscrits sur la liste nationale de la CNDP. Ils sont désignés en l'absence de conflit d'intérêts. Indépendantes des maîtres d'ouvrage, des collectivités et des parties prenantes, nous sommes tenues à une stricte neutralité : nous ne nous prononçons jamais sur l'opportunité, les caractéristiques ou le fond du projet, mais sur le respect des conditions de participation du public. Notre mission est encadrée par une lettre de mission publique et indemnisée par la CNDP. Cette indépendance est essentielle pour garantir la confiance du public dans la concertation.»



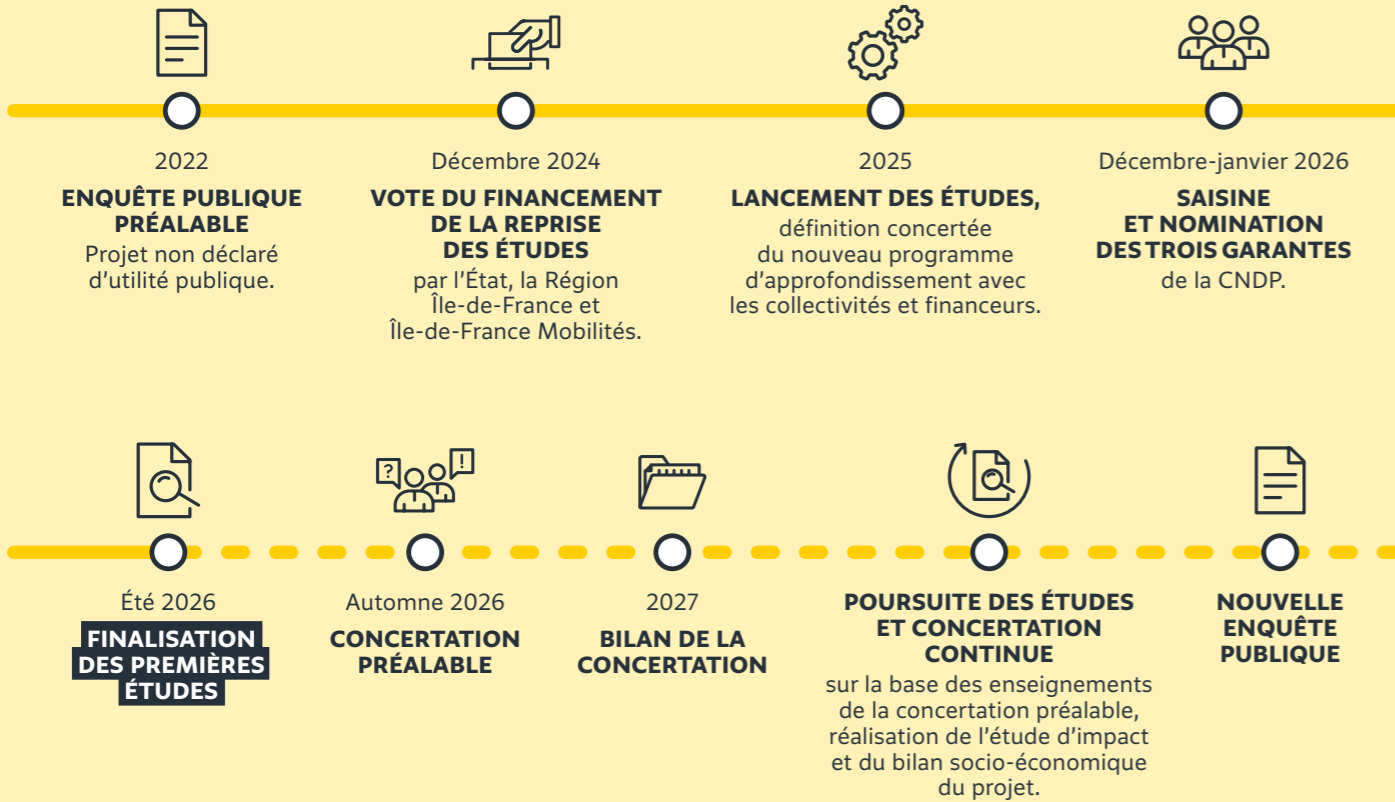
QU'EST-CE QUE LA CNDP ?

La CNDP est une autorité administrative indépendante créée en 1995. Elle garantit le droit à l'information et à la participation du public pour les projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national. À chaque concertation, elle nomme des garantes ou garants chargés d'en assurer le bon déroulement.

Pour en savoir plus sur la CNDP et la lettre de mission des garantes



LES GRANDES ÉTAPES



Comprendre les étapes de discussion

01
Concertation préalable

Phase de dialogue pour recueillir l'avis du public sur l'opportunité du projet, ses caractéristiques et les variantes proposées. Son bilan alimentera la suite des études.

02
Concertation continue

Le dialogue se poursuivra durant l'avancement des études pour tenir le public informé et approfondir les échanges sur d'éventuels points du projet, au plus près des attentes du territoire.

03
Enquête d'utilité publique

Étape réglementaire pour que le public donne son avis sur le dossier complet d'un projet stabilisé. Une commission d'enquête indépendante restitue les enseignements et émet son avis sur le caractère d'utilité publique du projet.

Dans l'année suivant l'enquête, l'État peut décider par arrêté préfectoral de prononcer la déclaration d'utilité publique du projet au regard de ses avantages, de ses impacts, de son coût, selon l'ensemble des avis émis par le grand public, les services instructeurs du dossier et la commission d'enquête.



Le projet en bref



Légende

- | | | |
|---|--|---|
| Le projet | L'existant | Autres projets en cours de réalisation |
| Prolongement du Métro 1 Château de Vincennes - Val de Fontenay | Ligne existante La Défense - Château de Vincennes | Pôle-gare de Val de Fontenay |
| Tunnel de l'arrière-gare du nouveau terminus | RER A | M 15 |
| Terminus | RER E | T1 |
| Tracé du tunnel soumis à variantes pour l'insertion dans le Bois de Vincennes et pour la localisation du Centre de Dépannage des Trains | | BUS Bords de Marne |
| | | Limites communales |

Le projet de prolongement de la ligne 1 du métro améliorera la desserte de quartiers aujourd'hui à l'écart du réseau de transports structurants. Trois nouvelles stations – Les Rigollots, Grands Pêchers et Val de Fontenay – désenclaveront ces territoires et offriront aux usagers une liaison rapide vers Paris comme vers Val de Fontenay.

Ses correspondances avec les RER A et E, la future ligne 15 du métro, le tram T1 arrivant à Val de Fontenay et le futur Bus Bords de Marne, à haut niveau de service, renforceront le maillage et la robustesse du réseau de transports francilien.



Chiffres clés

3 nouvelles stations

5 km
de tracé

6 à 7 min de trajet
entre Château de Vincennes et Val de Fontenay

PARFAIT POUR ALLER AU TRAVAIL ET PARTOUT AILLEURS



navigo annuel
TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE
EN ILLIMITÉ*

*Navigo annuel permet à son détenteur de circuler en illimité sur tout le réseau de transports en commun francilien.
Illustratrice : Capucine Mattiussi

île de France
mobilités

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1 DU MÉTRO ET VOUS



Plus d'information sur le projet :



val-de-fontenay.metro-ligne1.fr

Abonnez-vous à la page Facebook du projet :

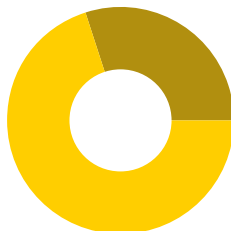


Méτρο 1 Prolongement



QUI FINANCE LE PROJET ?

Les études préliminaires du projet, depuis l'élaboration du schéma de principe jusqu'à l'enquête publique, représentent un montant de **8,82 M€** et sont financées à :



70 %

par la Région
île-de-France



30 %

par l'État



Société
des Grands
Projets

